

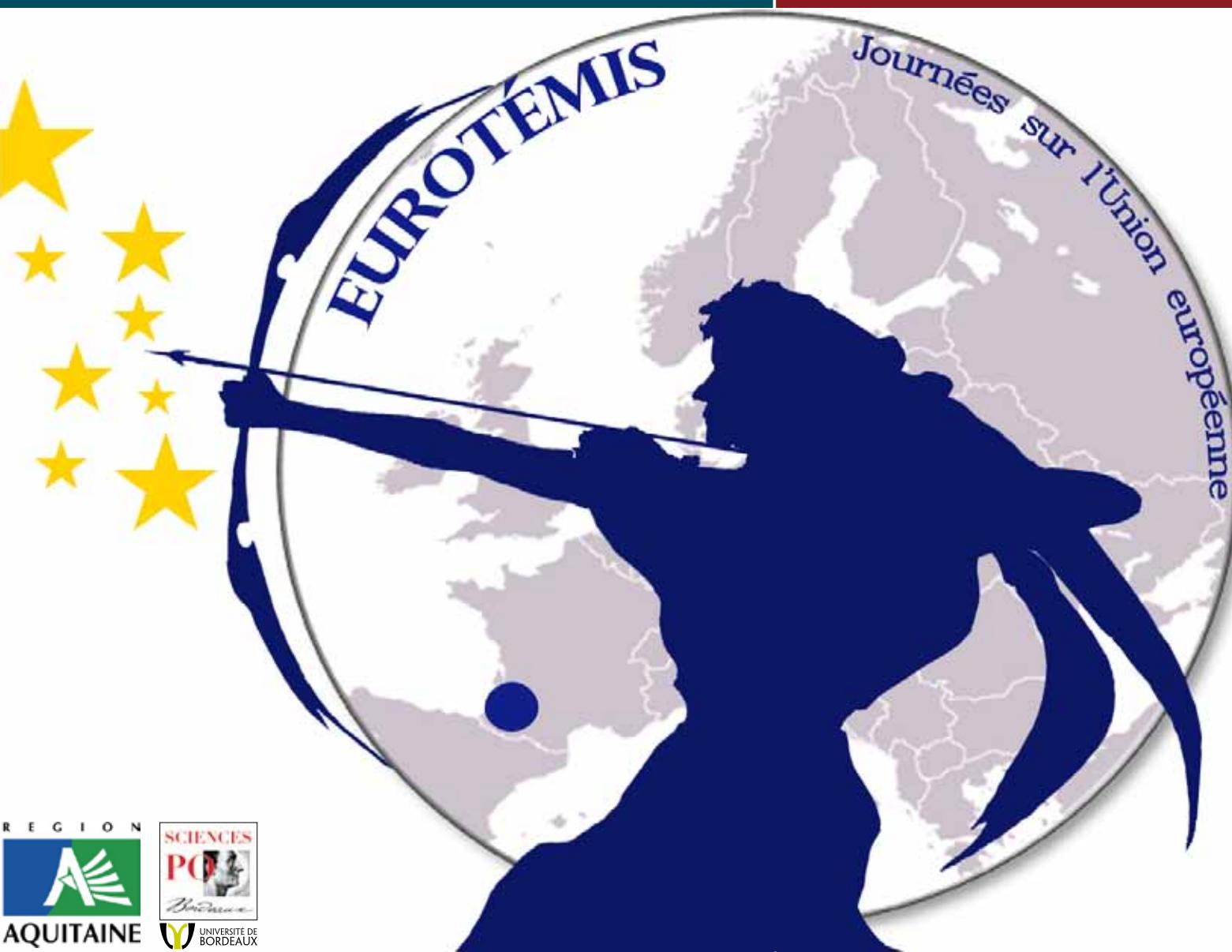
EUROTÉMIS

THÈME 2012 :

DÉMOCRATIE
ET GOUVERNANCE
DE L'EUROZONE

LES JOURNÉES SUR
L'UNION EUROPÉENNE

29 ET 30
NOVEMBRE 2012



Deuxième édition des Journées sur l'Union européenne, EUROTEMIS 2012

Le Mot du Président du Conseil d'administration de Sciences Po Bordeaux



La deuxième édition d'Eurotémis, organisée par Sciences Po Bordeaux en partenariat avec le Conseil régional d'Aquitaine, les universités de Bordeaux IV - Montesquieu, Michel de Montaigne - Bordeaux 3 et de Pau et des Pays de l'Adour, les 29 et 30 novembre 2012, a pour objectif de favoriser un débat sur un sujet actuellement en discussion au sein des institutions européennes. Il s'agit de confronter les analyses et points de vue de spécialistes du monde universitaire, des institutions européennes et des élus.



Cette deuxième édition d'Eurotémis porte sur la gouvernance de l'Eurozone et la démocratie. L'objectif est de clarifier d'abord les rôles respectifs du Parlement européen et des parlements nationaux au sujet des instruments récemment créés dans le cadre de la crise de l'euro. Il conviendra de clarifier la spécificité de ces instruments et de vérifier leur complémentarité, en s'assurant pour chacun d'entre eux qu'un processus démocratique national et/ou européen de contrôle existe. Ces instruments (semestre européen, Banque centrale européenne, fonds de stabilité et le traité budgétaire) sont de nature différente et ne relèvent pas tous des traités européens existants. L'accent a-t-il été mis sur un processus de décision intergouvernemental ou communautaire impliquant toutes les institutions européennes ? Autrement dit, la question est celle de savoir si les décisions prises par le Conseil européen ont cherché à échapper à ce que l'on appelle « la méthode communautaire ».



Le trouble politique que suscite aujourd'hui l'ensemble de la construction européenne, tout comme le doute qui s'est manifesté quant à l'efficacité et à la légitimité de la gouvernance de la zone Euro, posent une fois de plus, mais cette fois-ci de manière très aiguë, la question de la nécessité ou de la pertinence du franchissement d'un nouveau cap dans l'intégration politique. Ce qui est désormais en question, c'est la mise en place d'un système de nature fédérale impliquant enfin une clarification des responsabilités respectives de l'Union et des Etats – et donc de leur souverainetés respectives – dans la gestion coordonnée ou intégrée des politiques macro-économiques, budgétaires et fiscales des Etats membres de la zone Euro.



J'espère qu'Eurotémis 2012 permettra de rentrer au cœur du débat et contribuera à faire de Sciences Po Bordeaux, de la région d'Aquitaine et de leurs partenaires, un lieu de référence et de débat sur la difficile intégration européenne.



Jean-Charles LEYGUES

Président du Conseil d'Administration de Sciences Po Bordeaux

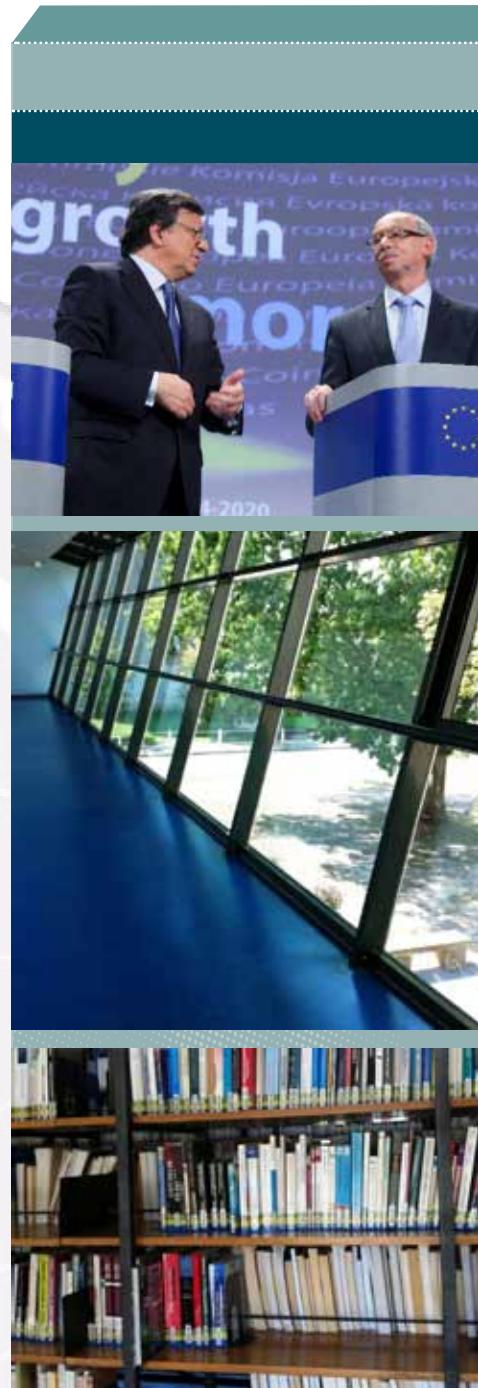
Sommaire

EUROTÉMIS et le contexte européen.....	2
Thématique 2012	3
L'organisation pratique des Journées	4
Nos intervenants	5
Nos partenaires	6

EUROTÉMIS et le Contexte européen

La question clé de l'intégration européenne

- Depuis soixante ans la construction européenne progresse pas à pas de façon parcellaire dans des domaines spécifiques sans cohérence globale. Mais cela ne suffit plus aujourd'hui pour répondre aux décisions stratégiques dont la nécessité découle de la crise financière, économique et sociale depuis 2008.
- Qui peut prétendre que des solutions nationales peuvent résoudre séparément les questions monétaires, budgétaires, de croissance et d'emploi qui s'insèrent toutes dans une dimension européenne pour affronter la mondialisation ?
- S'il faut saluer les décisions prises par le Conseil européen sous l'emprise de la nécessité de la crise financière et de la crise de l'Euro, il faut aussi souligner l'insuffisance des instruments et des institutions pour disposer d'un système cohérent, efficace et lisible.
- En un mot, une gouvernance économique, monétaire et budgétaire unique de l'Union européenne est l'objet du débat. Ceci explique que certains osent poser la question du fédéralisme budgétaire européen alors que d'autres persistent à préconiser la voie intergouvernementale.
- C'est pourquoi les citoyens européens ressentent le besoin d'identifier la responsabilité des décisions européennes pour des enjeux stratégiques majeurs dans lesquels les décisions nationales peuvent ensuite s'inscrire.



Le besoin d'améliorer l'information et le débat

- Chaque année en novembre, depuis 2011, un débat est organisé par Sciences Po Bordeaux en partenariat avec le Conseil régional et les universités d'Aquitaine, sur un sujet stratégique européen en cours de négociation. Cet évènement s'intitule EUROTÉMIS, les Journées sur l'Union européenne.
- Les 29 et 30 novembre 2012, à Sciences Po Bordeaux, la deuxième édition des Journées sur l'Union européenne sera consacrée à la place de la démocratie dans les nouveaux mécanismes de gouvernance de la zone Euro.
- Ces Journées souhaitent répondre à deux objectifs :

MOBILISATION SUR LES QUESTIONS EUROPÉENNES
<ul style="list-style-type: none"> des étudiants français et européens des Universités partenaires
INFORMATION DE QUALITÉ ET DIFFUSION
<ul style="list-style-type: none"> auprès des médias français et européens afin de favoriser un débat public cohérent et informé

- Les Journées sur l'Union européenne contribuent à ce débat avec la participation de responsables politiques et d'experts directement impliqués dans ces négociations, d'universitaires et chercheurs spécialisés dans le domaine traité, et de représentants des médias autour de table-rondes sur des thématiques précises.

Pourquoi EUROTÉMIS ?

- EUROTÉMIS est la contraction de deux personnages de la mythologie grecque et crétoise, Europe et Artémis. Jean-Pierre VERNANT dit : « Artémis a sa place en bordure de mer, dans les zones côtières où entre terre et eau les limites sont indécises ».*
- EUROTÉMIS symbolise donc un lieu de rencontre entre une région de terre et d'eau, l'Aquitaine, et une grande idée, celle de l'Europe, où chaque année un thème directeur est travaillé et débattu.*

Thématique 2012 : Démocratie et gouvernance de l'Eurozone

Comment penser une gouvernance démocratique de l'Eurozone ?

- Depuis 2008, la crise financière et celle de l'Euro ont révélé que l'Union ne disposait pas d'instruments politiques et financiers cohérents et efficaces capables de pérenniser l'euro comme monnaie commune pour dix-sept de ses Etats membres et de permettre son extension à d'autres. Des progrès considérables ont été réalisés, toujours dans l'urgence, par le Conseil européen, la Banque centrale européenne et les autres institutions européennes, mais le processus de décision est resté strictement intergouvernemental et n'a pas apporté de réponse convaincante aux problèmes rencontrés.
- Indépendamment de toute considération idéologique, la crise financière et monétaire a révélé que les souverainetés nationales étaient fragiles, voire fictives. Il est manifeste que la gouvernance de l'Euro requiert une action à l'échelle européenne et que des mécanismes de gestion macroéconomique ambitieux devront être développés à l'échelle supranationale.
- Quels que soient les dispositifs qui seront mis en place – intergouvernementaux, communautaires ou mixtes – la gestion macroéconomique de l'Eurozone ne pourra pas faire l'économie de la question de la participation et du contrôle démocratique. Il existe déjà des embryons de mécanismes assurant une implication des parlements nationaux et du Parlement européen, mais ils sont loin d'être à la hauteur des enjeux.

Amener une réflexion commune à travers des débats

Le débat s'articulera autour de 4 tables rondes successives qui auront pour sujets :

1. Quel rôle pour le Parlement européen dans la gouvernance de l'Eurozone ?

Le Parlement européen n'est aujourd'hui que faiblement associé au processus décisionnel en matière macro-économique. La gestion de la crise de l'Euro s'est opérée sur un mode essentiellement intergouvernemental et le Parlement européen a peiné à faire entendre sa voix. Pourtant, les citoyens sont plus que jamais sensibles à l'impact des mesures décidées à l'échelle de l'Union sur la situation économique des Etats membres. Comment, dès lors, penser le rôle du Parlement européen en la matière ?

2. Quelle implication pour les parlements nationaux dans la gouvernance de l'Eurozone ?

Alors que les mécanismes de régulation macro-économique, budgétaire et fiscale de l'Eurozone se mettent en place, les représentations parlementaires nationales semblent perdre le contrôle de questions telles que l'endettement, la fiscalité et le budget. Ces compétences sont de plus en plus gérées à l'échelle européenne, sans que les parlements nationaux ne puissent réellement superviser les activités des institutions de l'Union en la matière. Dès lors, quel peut être le rôle des parlements nationaux dans la gouvernance de l'Eurozone ?

3. Les nouveaux mécanismes de gouvernance de l'Eurozone peuvent-ils être démocratiques ?

Le nouveau traité fiscal et budgétaire devant entrer en vigueur le 1er janvier 2013, il convient de s'interroger sur le contrôle démocratique des nouveaux mécanismes de régulation de l'Eurozone. Comment organiser le contrôle de ces mécanismes au niveau de chaque Etat membre ? Comment assurer la coordination de ces contrôles au niveau européen ?

4. Comment légitimer le passage à un éventuel fédéralisme budgétaire et monétaire ?

La crise de l'Euro a relancé la réflexion sur la possibilité et l'opportunité d'une fédération européenne. La voie intergouvernementale actuellement privilégiée a montré ses limites en termes d'efficacité et de légitimité. En outre la perspective d'un contrôle accru des institutions de l'Union sur les politiques budgétaires et fiscales des Etats membres exigera une profonde réforme du schéma institutionnel actuel. Comment concevoir un possible fédéralisme budgétaire et monétaire ?

Tables rondes

- Chaque table-ronde a une durée de trois heures. Un participant introduit rapidement la thématique de la session. Un journaliste est chargé de questionner les participants (responsables politiques, hauts fonctionnaires, experts, chercheurs) sur les divers aspects du problème, de modérer les débats et de veiller à une répartition équitable du temps de parole.

- Les débats sont filmés à des fins de retranscription et afin d'être diffusés sur le site Internet d'Eurotémis.



L'organisation pratique des Journées

Le planning d'EUROTÉMIS 2012

Jeudi 29 novembre 2012 :

- **09.30-10.00 : Allocutions d'ouverture** : Vincent Hoffmann-Martinot, Directeur de Sciences Po Bordeaux ; Alain Rousset, Président du Conseil Régional d'Aquitaine, Député.
- **10.00-13.00 : Table ronde 1** - Quel rôle pour le Parlement européen dans la gouvernance de l'Eurozone ?
- **13.00-15.00 : Déjeuner à La Passerelle**, campus universitaire
- **15.00-18.00 : Table ronde 2** - Quelle implication pour les parlements nationaux dans la gouvernance de l'Eurozone ?
- **20.30 : Dîner de gala à la Belle Epoque**, 2, allées d'Orléans, Bordeaux

Vendredi 30 novembre 2012 :

- **10.00-13.00 : Table ronde 3** - Les nouveaux mécanismes de gouvernance de l'Eurozone peuvent-ils être démocratiques ?
- **13.00-14.30 : Déjeuner à La Passerelle**, campus universitaire
- **14.30-17.30 : Table ronde 4** - Comment légitimer le passage à un éventuel fédéralisme budgétaire et monétaire ?
- **17.30-18.30 : Allocution de clôture** : Olivier Dubos, Professeur de droit public, Université Montesquieu-Bordeaux IV

La mobilisation des étudiants

- Sciences Po Bordeaux comme les autres établissements universitaires aquitains impliqués, ont mobilisé les étudiants des parcours concernés par les thématiques européennes tout au long de l'année. Pour Sciences Po Bordeaux il s'agit des étudiants Master 2 du parcours Carrières Européennes, et pour l'Université Montesquieu - Bordeaux IV du Master 2 Ingénierie des politiques européennes.
- Les étudiants sont fortement impliqués dans l'organisation des Journées : en amont avec l'élaboration du dossier de presse et du document introductif, lors de l'évènement (communication médiatique, accueil des participants...), et en aval avec l'élaboration d'une synthèse d'une synthèse fondée sur une retranscription des tables rondes et des entretiens avec les participants.

Les activités étudiantes autour des Journées

- Au-delà des quatre tables rondes proposées par Eurotémis, les associations étudiantes traitant de questions européennes se mobilisent pour proposer, notamment aux étudiants, d'autres activités :
 - L'association **Eurofeel** organise un atelier d'échange sur la thématique de la démocratie européenne le mercredi 28 novembre de 16h00 à 18h00 à Sciences Po Bordeaux dans l'amphithéâtre Ellul. Se joindront à cet atelier les étudiants venus d'autres universités européennes (Université de Maastricht, Université Libre de Bruxelles, University College London et Université de Birmingham) invités par l'association à l'occasion des journées.
 - L'association **Erasmix** propose une soirée étudiante réunissant les étudiants bordelais et Erasmus le jeudi 29 novembre.
 - Les **Jeunes Européens de Bordeaux** ont relayé les informations relatives aux Journées par le biais de leur magazine Le Taurillon (version papier et version numérique).

> Logistique

- EUROTÉMIS prend place les 29 et 30 novembre dans l'amphithéâtre Montesquieu à Sciences Po Bordeaux au 1^{er} étage.
- Les déjeuners ont lieu au restaurant La Passerelle à deux pas de Sciences Po Bordeaux.
- Pour les intervenants et invités, le dîner de gala se tiendra à La Belle Epoque, au 2 allées d'Orléans à Bordeaux (arrêt de tramway «Quinconces»).
- Des tickartes de transport sont également délivrés gratuitement par la Communauté urbaine de Bordeaux pour le déplacement.



> Réseau associatif

- *Plusieurs associations étudiantes ont participé à l'élaboration d'EUROTÉMIS 2012 : Eurofeel, Erasmix et les Jeunes Européens Bordeaux.*
- *Ont également contribué à l'organisation d'EUROTEMIS : la Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine, le Mouvement Européen Gironde et le magazine eurocitoyen le Taurillon.*

Nos intervenants

Participants <

- Eurotémis propose des débats ouverts et larges en réunissant des intervenants de différents statuts : des élus, des universitaires, des experts, des journalistes...
- Eurotémis ouvre ses panels à une diversité de nationalités avec cette année des intervenants espagnols, italiens, allemands...



Le public <

Les Journées sur l'Union européenne ont vocation à accueillir le grand public, des étudiants, des journalistes, des acteurs des collectivités territoriales et des représentants du monde socio-économique.

Afin de favoriser la participation du plus grand nombre, l'accès aux Journées est libre et gratuit, dans la limite des places disponibles. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.



La liste et répartition des intervenants

Table ronde n°1 : Quel rôle pour le Parlement européen dans la gouvernance de l'Eurozone ?



Débat animé par :
Jean-Bernard GILLES, journaliste à Sud-Ouest

Invités :



Ouverture du débat par :
Enrique BARON CRESPO, Ancien Président du Parlement européen



Françoise CASTEX, Députée européenne



Olivier COSTA, Chercheur au CNRS, Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux



Francisco GOMEZ MARTOS, Chef de l'unité Coopération institutionnelle, Direction pour les relations avec les Parlements nationaux, Parlement européen

Table ronde n°3 : Les nouveaux mécanismes de gouvernance de l'Eurozone peuvent-ils être démocratiques ?

Débat animé par :



Jean PETAUX, Directeur de la communication, Sciences Po Bordeaux

Invités :



Ouverture du débat par :
Yves BERTONCINI, Directeur de Notre Europe - Institut Jacques Delors



Pascal KAUFFMANN, Professeur d'économie, Université Montesquieu - Bordeaux IV



Stéphanie RISO, Chef de l'unité Politiques fiscales et surveillance, DG ECFIN, Commission européenne



Françoise CASTEX, Députée européenne

Table ronde n°2 : Quelle implication pour les parlements nationaux dans la gouvernance de l'Eurozone ?

Débat animé par :



Alberto TOSCANO, Journaliste italien, Président du Club de la Presse Européenne.

Invités :

Ouverture du débat par :



Christophe CARESCHE, Député, Secrétaire de la Commission des affaires européennes



Razzy HAMMADI, Député, membre de la Commission des affaires européennes



Rainder STEENBLOCK, ancien Député du Bundestag allemand, membre de la Commission affaires européennes



Francisco GOMEZ MARTOS, Chef de l'unité Coopération institutionnelle, Direction pour les relations avec les Parlements nationaux, Parlement européen

Table ronde n°4 : Comment légitimer le passage à un éventuel fédéralisme budgétaire et monétaire ?

Débat animé par :



Christophe LUCET, journaliste, Sud-Ouest

Invités :

Ouverture du débat par :



Edwin LE HERON, Maître de conférence en économie, Sciences Po Bordeaux



Pierre BERNARD-REYMOND, Sénateur, membre de la Commission des Affaires européennes, ancien député européen



Axelle LEMAIRE, Députée, membre de la Commission des Affaires européennes



François RIVASSEAU, Chef de la Délégation de l'Union européenne à Washington D.C.



Robert ROCHEFORT, Député européen

Nos partenaires

Partenaires institutionnels

- Blog européen de Sciences Po Bordeaux «Europe en Bouteille»
- Bureau de la Commission européenne à Paris
- Centre Emile Durkheim
- Centre national de la Fonction Publique Territoriale
- CRDEI, centre de recherche et de documentation européenne et internationale
- Conseil régional d'Aquitaine
- Eurofeel, association étudiante de Sciences Po Bordeaux
- Les Jeunes Européens Bordeaux, association étudiante en Aquitaine
- Maison de l'Europe Bordeaux - Aquitaine
- Mouvement Européen Gironde
- Université Montesquieu - Bordeaux IV
- Université Michel de Montaigne Bordeaux 3
- Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Secrétariat d'Etat aux Affaires européennes
- 2E2F, Agence Europe Education Formation France

Réseau scientifique international

- Centre Jean Monnet de l'Université de Boulder, Colorado (E.U.)
- Institut franco-allemand de Ludwigsburg (R.F.A.)
- Institut d'études européennes de l'Université Libre de Bruxelles (Belgique)
- Institut européen de l'Université de Genève (Suisse)
- Laboratoire Européen Associé CODE, Bordeaux-Stuttgart (France – R.F.A.)
- London School of Economics, Londres (R.U.)
- UE Centre de Kyushu, Université Fukuoka (Japon)
- UE Centre de Hankuk University of Foreign Studies, Séoul (Corée du Sud)
- Université Charles, Prague (République tchèque)
- Université Luiss, Rome (Italie)

Partenaires financiers

Le financement d'EUROTÉMIS est assuré grâce aux contributions de Sciences Po Bordeaux et du Conseil régional d'Aquitaine.



Comité d'organisation

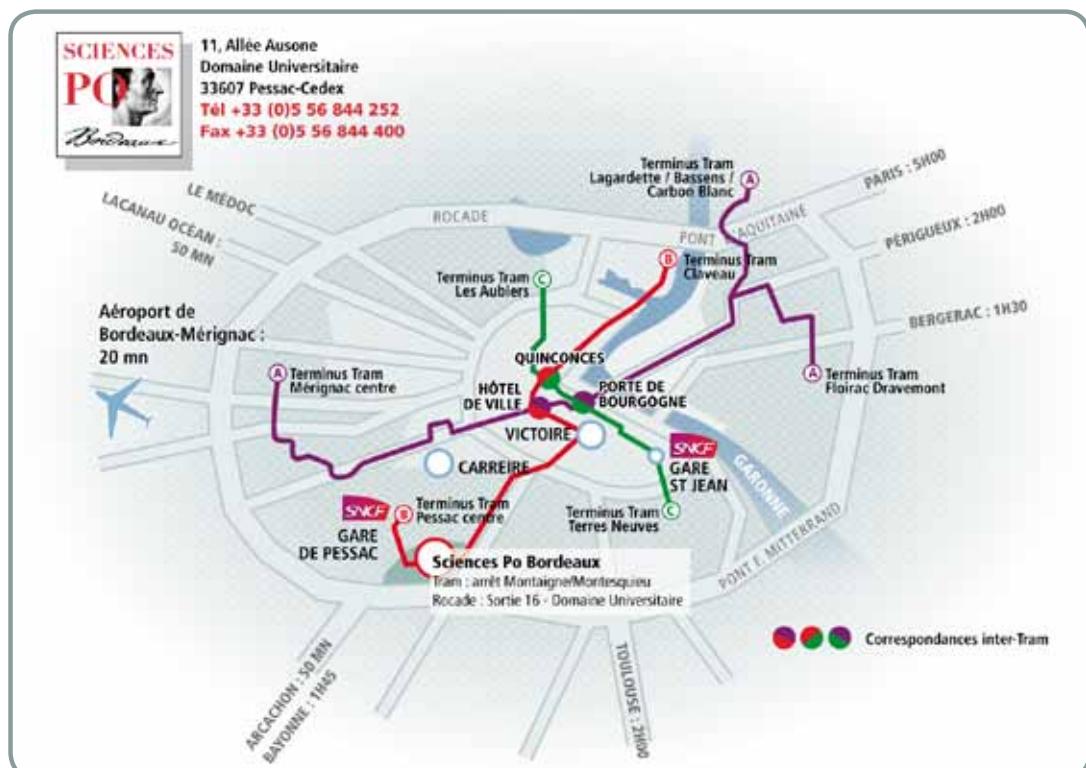
Il est constitué par le Directeur et le Président du Conseil d'administration de Sciences Po Bordeaux, ainsi que par des enseignants des Universités partenaires.

Et en 2013... ?

En 2013, la troisième édition des Journées européennes EUROTÉMIS évoqueront la possibilité, l'opportunité et les modalités d'une Union européenne à plusieurs vitesses, dans la continuité des sujets traités en 2012 (la gouvernance de l'Eurozone) et 2011 (le financement de l'Union).



VENIR À SCIENCES Po BORDEAUX



Pour plus d'informations, consultez notre site Internet :
<http://eurotemis.sciencespobordeaux.fr>

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

<http://eurotemis.sciencespobordeaux.fr>

Julie CHANGIVY, Chargée de mission

eurotemis@gmail.com

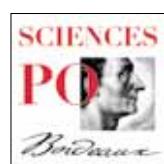
Tél • +33 [0]5 56 844 418 | Mobile • +33 [0]6 11 896 913

Sciences Po Bordeaux | Journées sur l'Union européenne

11 Allée Ausone • Domaine universitaire

33607 Pessac Cedex France

Tél • +33 [0]5 56 844 252 | Fax • +33 [0]5 56 844 400



Conformément à la charte, ce document est imprimé sur papier certifié PEFC, avec des encres végétales, dans une imprimerie labellisée Imprim'Vert.

> Forest Stewardship Council
> Pan European Forest Certification
> Imprim'Vert

> www.fsc.org
> www.pefc-france.org
> www.imprimvert.fr

